

Ce programme m'intéresse ! Comment puis-je y participer ?

J'ai été victime d'un AVC et il m'a été proposé de participer au programme ETP lors de mon hospitalisation ou de ma consultation de suivi ?

Dans ce cas, vous serez recontacté afin de définir avec l'équipe coordinatrice du programme une date pour effectuer le Bilan Éducatif Partagé (BEP). Lors de cette première rencontre, vous pourrez évoquer vos difficultés, vos questions ou vos attentes en lien avec votre AVC.

Ce programme m'intéresse fortement et je n'ai pas été sollicité. Puis-je l'intégrer tout de même ?

Si tel est le cas, vous pouvez contacter l'équipe du programme dont les coordonnées figurent ci-dessous. Lors de ce contact un membre vous répondra pour vous expliquer plus en détail le programme et définir votre premier rendez-vous pour le BEP.

Contacts

Équipe coordinatrice du programme :

.....@chu-tours.fr

02.47.

En pratique



1^{ère} étape : Je fais mon BEP.

2^{ème} étape : Je participe à des ateliers collectifs choisis selon mes besoins. Il s'agit de discussions, d'ateliers pratiques, d'échanges avec d'autres patients dans une ambiance conviviale.

3^{ème} étape : Je fais un bilan rétrospectif du programme. Cette synthèse est effectuée avec un professionnel de santé à la fin de ma dernière séance ETP.



ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE PROGRAMME ETP

AVC

**APPRENDRE
VIVRE
COMPRENDRE**



CHRU de Tours
Pôle Tête et Cou
Unité Neurovasculaire

L'Accident vasculaire cérébral (AVC) en chiffre :

- 150 000 personnes touchées chaque année en France
- 75 % des personnes qui gardent des séquelles définitives
- 25% des personnes qui sont touchées de dépression post-AVC
- 35% de séjours en rééducation

Ces chiffres montrent que le handicap (physique et/ou psychique) est fréquemment présent après un AVC.

Mais nous sommes là pour vous aider à mieux vivre avec !

Pour cela, venez échanger, comprendre et apprendre lors de nos ateliers ETP.



Qu'est-ce que l'éducation thérapeutique du patient (ETP) ?

« L'éducation thérapeutique du patient vise à aider les patients à acquérir ou maintenir les compétences dont ils ont besoin pour gérer au mieux leur vie avec une maladie chronique » (définition de l'Organisation Mondiale de la Santé).

L'ETP : ça marche !

L'ETP améliore l'efficacité des soins et permet de réduire la fréquence et la gravité des complications !

Le programme ETP :

« AVC : apprendre, vivre, comprendre »

Un programme spécialement développé pour les personnes victimes d'AVC (Accident Vasculaire Cérébral) pris en charge à l'Unité de Neurologie Vasculaire du CHRU de Tours qui a en charge sa coordination. Ce programme est le fruit du travail conjoint des équipes médicales, paramédicales, de rééducation et un partenariat associatif avec France AVC 37.

Les ateliers du programme

N°1 :
Qu'est-ce que l'AVC ?
Comprendre la pathologie



N°2 :
Vivre avec mon traitement
Comprendre les médicaments



N°3 :
Mieux vivre avec un AVC
Rééducation



N°4 :
Mieux vivre avec un AVC
Psycho-social